

Justificatif généré le 30/01/2024

Support de parution :



Date de parution : 30/01/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/721727
N° d'annonce : 721727

VINCI

SA au capital de 1.472.621.617,50 €

Siège social : 1973 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE

552 037 806 R.C.S. Nanterre

Aux termes de la déclaration du 18 janvier 2024, le président Directeur général a constaté

- qu'en application de la délibération du conseil d'administration de VINCI du 15 juin 2023 relative au plan d'épargne du groupe VINCI, délibération pris en vertu de la 22ème résolution de l'AGM des actionnaires du 13 avril 2023, et qui a fixé à 102,83 euros le prix de souscription des actions à émettre en contrepartie des versements effectués par les salariés des sociétés françaises du groupe VINCI au cours de la période ouverte le 1er septembre 2023 et close le 31 décembre 2023, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank a émis, le 18 janvier 2024, un certificat de dépositaire de la somme de 54 355 321,02 euros en vue d'une souscription, réservée à 528 594 actions nouvelles de VINCI portant jouissance du 1er janvier 2023 et que, le même jour, Amundi Asset Management, gérant du Fonds Commun de Placement d'Entreprise Castor Relais 2023/3, a souscrit intégralement à ces 528 594 actions nouvelles pour le compte de ce fonds selon bulletin de souscription du 18 janvier 2024 ;

- que les 528 594 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 euros chacune qui ont été créées à l'issue de la période de souscription en application de la délibération du conseil d'administration de VINCI du 15 juin 2023 portant jouissance du 1er janvier 2023 conformément à cette délibération ;

- que l'augmentation du capital social résultant de la création de ces 528 594 actions à la date du 18 janvier 2024 s'élève à une valeur nominale de 1 321 485,00 euros, complétée d'une prime d'émission de 53 033 836,02 euros, le montant global des souscriptions recueillies s'élevant à 54 355 321,02 euros ;

- en conséquence de ce qui précède, que le capital de la société est porté, le 18 janvier 2024, de 1 472 621 617,50 euros à 1 473 943 102,50 euros par la création de 528 594 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 euros chacune.

Les statuts ont été modifiés.

Mention sera faite au RCS de NANTERRE.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeQ1KBACX

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQ1KBACX>

